



Assemblée générale

Distr. limitée
7 mars 2001
Français
Original: anglais

Cinquante-cinquième session

Points 8 et 101 de l'ordre du jour

Adoption de l'ordre du jour et organisation des travaux

Réunion internationale de haut niveau chargée d'examiner la question du financement du développement à l'échelon intergouvernemental

**Projet de résolution recommandé par le Comité préparatoire
de la Réunion internationale de haut niveau chargée d'examiner
la question du financement du développement à l'échelon intergouvernemental,
à la 5e séance de sa deuxième session, le 23 février 2001***

Préliminaires des préparatifs de fond et de la Conférence internationale chargée d'examiner la question du financement du développement

L'Assemblée générale,

Rappelant ses résolutions 54/196 du 22 décembre 1999, 55/186 du 20 décembre 2000 et 55/213 du 20 décembre 2000,

Accueillant avec satisfaction le rapport du Secrétaire général¹ et tous les autres apports soumis au Comité préparatoire de la réunion internationale de haut niveau chargée d'examiner la question du financement du développement à l'échelon intergouvernemental pour examen à sa deuxième session,

Se félicitant des importants progrès continus des consultations menées avec les principales parties prenantes institutionnelles, notamment la Banque mondiale, le Fonds monétaire international et l'Organisation mondiale du commerce, à propos de leur participation à la concertation sur le processus de financement du développement,

Encourageant les gouvernements et toutes les autres parties prenantes concernées à continuer d'envisager de prendre des mesures concrètes pour appuyer les

* Afin de pouvoir statuer sur la recommandation du Comité préparatoire, l'Assemblée générale devra reprendre l'examen du point 101 de l'ordre du jour (Réunion intergouvernementale de haut niveau chargée d'examiner la question du financement du développement à l'échelon intergouvernemental).

¹ A/AC.257/12.

préparatifs de la concertation sur le financement du développement et la réunion internationale de haut niveau devant se tenir à l'échelon intergouvernemental, dans le cadre des questions de fond inscrites à l'ordre du jour,

Encourageant en outre toutes les autres parties prenantes concernées, y compris à l'échelon régional, ainsi que la société civile et les milieux des affaires, à intensifier leurs efforts pour appuyer les préparatifs de la concertation sur le financement du développement ainsi que la réunion internationale intergouvernementale de haut niveau compte tenu des questions de fond inscrites à l'ordre du jour,

Rappelant le caractère global des préparatifs de la concertation sur le financement du développement et la nécessité de tenir compte des autres processus en cours qui intéressent les questions de fond du processus de la concertation sur le financement du développement,

Exprimant de nouveau sa reconnaissance aux gouvernements pour leur appui au Fonds d'affectation spéciale créé pour recueillir des contributions extrabudgétaires en faveur de la concertation sur le financement du développement,

1. *Décide* que la réunion internationale intergouvernementale de haut niveau prendra la forme d'une conférence internationale, qui se tiendra sous l'égide de l'ONU au niveau politique le plus élevé, y compris sous la forme d'un sommet, et accepte avec gratitude l'offre généreuse du Mexique d'accueillir la conférence qui se dénommera la Conférence internationale sur le financement du développement, étant entendu que les dates et le lieu précis de la conférence seront annoncés par le pays hôte à la troisième session du Comité préparatoire;

2. *Souligne* la nécessité de bien préparer la conférence et se félicite des activités déjà entreprises, y compris le dialogue de fond et les apports de toutes les parties prenantes lors de la deuxième session du Comité préparatoire;

3. *Décide* que le Comité préparatoire tiendra sa troisième session pendant une semaine, du 2 au 8 mai 2001, et la reprise de cette session pendant une autre semaine complète en octobre/novembre 2001;

4. *Invite* les gouvernements à soumettre au secrétariat chargé de la coordination, au plus tard le 15 avril, une brève sélection d'initiatives ou de thèmes susceptibles d'aider à mieux circonscrire les travaux préparatoires de fond, dans le cadre des questions de fond inscrites à l'ordre du jour, étant entendu qu'un récapitulatif de ces suggestions devra être soumis au Comité préparatoire lors de sa troisième session;

5. *Décide* qu'à sa troisième session tenue du 2 au 8 mai 2001, le Comité préparatoire approfondira l'examen des questions figurant dans le document de travail établi par le facilitateur, sur la base de tous les apports qui lui ont été soumis et de la concertation qui s'est engagée lors de sa deuxième session ainsi que du récapitulatif susmentionné et de tous les autres apports pertinents, ce qui permettra de mieux circonscrire les débats des processus préparatifs de fond, au titre des questions de fond inscrites à son ordre du jour, et à cet égard encourage toutes les parties prenantes à participer activement à l'examen de ces questions;

6. *Décide également* qu'à la reprise de la troisième session, en octobre/novembre 2001, le Comité préparatoire examinera un premier projet concis établi par le facilitateur, signalant les progrès accomplis lors de la troisième session et

tenant compte de tous les autres apports pertinents que le Comité aura reçus au titre des questions de fond inscrites à l'ordre du jour;

7. *Demande par ailleurs* au Bureau d'étudier les moyens qui permettraient à toutes les parties prenantes, y compris à l'échelon régional, ainsi qu'à la société civile et aux milieux des affaires d'intensifier leurs efforts à l'appui des préparatifs de la concertation sur le financement du développement, au titre des questions de fond inscrites à l'ordre du jour, et de soumettre des propositions au Comité préparatoire pour examen et décision.
